

Renseignements indispensables pour l'immatriculation d'une remorque agricole

Véhicule neuf
 Véhicule usagé
 Année de construction

Forme de la carrosserie

Marque du véhicule

Type du véhicule

N° de châssis

Frein de service Non

Oui, système :

A poussée (jusqu'à 3500 kg de poids total)
 Hydraulique avec freinage automatique en cas de détachement de la remorque
 Air comprimé indirect
 1 conduite
 2 conduites
 Air comprimé UE

Frein de stationnement Essieu avant Essieu arrière

Pièces à fournir :

- 1) Garantie originale du constructeur pour le poids total admissible, la vitesse maximale autorisée, la capacité de charge des essieux et la charge maximale sur le timon **ou** un certificat de conformité (COC) selon le règlement UE 167/2013.
- 2) Garantie de la charge et de la vitesse des pneus.
- 3) Ticket / bulletin de pesage (poids à vide et poids sur essieu-x arrière).
- 4) Descriptif ou schéma du système de freinage.
- 5) Documentation technique de la remorque (dimensions, etc.).
- 6) Demande d'immatriculation (form. 211).

En plus, pour une remorque importée individuellement :

- 7) Décision de taxation TVA, form. 11.05 ou 11.08 (délivrés par la douane) et le form. 13.20A s'il existe.
- 8) Le permis de circulation étranger pour une remorque usagée.

Les essais de freinage seront effectués à vide et remorque chargée.

Firme / nom et prénom

Adresse

N° postal, localité N° tél./natel

Veuillez retourner le formulaire dûment complété accompagné des pièces à fournir au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.

Signature